

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 mars 2021

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3808)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AC171

présenté par

M. Minot

ARTICLE 4

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit d'un amendement d'appel visant à définir les savoirs sportifs fondamentaux et le sport santé. Car faute de précision, les nouvelles missions de la conférence régionale du sport seraient floues donc impossible à remplir. De ce fait, l'inscrire dans la loi n'aurait pas de sens et aucune utilité pratique.